

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0025577
144633

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2589 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HANNACHI Noureddine

Date de naissance : 4/6/1955

Adresse :

Tél. : 0630318885 Total des frais engagés : 606,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 12/01/2022

Nom et prénom du malade : Hannachi Firdous Age : 67 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Neurologique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la charte relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 12/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

0522265780 - 091031880
Quartier des Horloges - Casablanca
99 Rue Abou Al Azzah
Vidéo F.E.G.E.M.G.
Neurologue - Epileptologue - E.E.G.
Dr. MOUTAOUAKIL BENDAKHA

ACCUEIL
12 JAN. 2022
MUPRAS

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/11/2022		CS	3000 DA	

Dr. MOUTAOUKIL YAKUB
 Neurologue - Epileptologue
 Vidéo E.E.G - E.M.G
 99, Rue Abou Al Aazhar
 Quartier des Hôpitaux - Casablanca
 Tél: 0522 86 52 80 - I.N 2-09103128

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet de Pharmacie	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL OUART 00044 Fournisseur PHALAK Haj Nassir Secteur de Pharmacie 55, Avenue Oues Sebou - El Ghazal Casablanca Tél/Fax: 05 22 90 53 53 001541468000557	23/11/22	306,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ICE			

AUXILIAIRES MEDICAUX

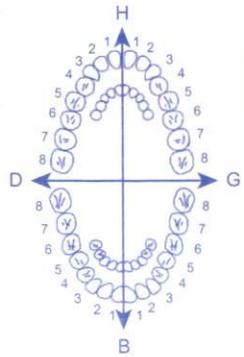
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

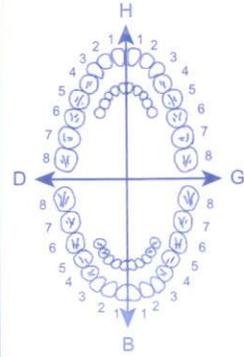
O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	21433552	00000000	00000000
D		B	
00000000	00000000	00000000	11433553
35533411			

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Fettouma MOUTAOUAKIL

Neurologue - Epileptologue

Diplôme européen de Neurologie

Certificat d'Epileptologie et d'EEG - Paris

Certificat de Neuropédiatrie - Bordeaux

الدكتورة فتومة متوكل

اختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

اختصاصية في مرض الصرع

الدبلوم الأوروبي في طب الجهاز العصبي

شهادة طب الجهاز العصبي للأطفال - بوردو



CENTRE DE NEUROLOGIE
ET NEUROPHYSIOLOGIE VESALE

Casablanca

Dr. MOUTAOUAKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - E.E.G
99, Rue Abou Al Aazhar - Casablanca
Tél: 0522 86 52 80 - I.N.P.: 091031880

Dr. MOUTAOUAKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - E.E.G
99, Rue Abou Al Aazhar - Casablanca
Tél: 0522 86 52 80 - I.N.P.: 091031880

PHARMACIE AL OUARD
S. CHALAK Haj Nasser
Docteur en Pharmacie
55 AV Oujes Sabou El Oulfa
Tél/Fax: 0522 90 53 45
Casablanca
CE: 001541468000057

LOT: 007
PER: AUT 2023
PPV: 205 DH 90

AFRIC-PHAR
LOT 1108590 06/2024
PPV: 101DH00

